Document généré le 24 avr. 2024 21:36

Anthropologie et Sociétés

Catherine KOHLER RIESSMAN, Narrative Analysis. Qualitative Research Methods Series, 30, Sage Publications, 1996, 79 p.

Christian Ghasarian

Volume 20, numéro 3, 1996

La nature culturelle

URI : https://id.erudit.org/iderudit/015444ar
DOI : https://doi.org/10.7202/015444ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Ghasarian, C. (1996). Compte rendu de [Catherine KOHLER RIESSMAN, Narrative Analysis. Qualitative Research Methods Series, 30, Sage Publications, 1996, 79 p.] *Anthropologie et Sociétés*, *20*(3), 146–147. https://doi.org/10.7202/015444ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Catherine KOHLER RIESSMAN, *Narrative Analysis.* Qualitative Research Methods Series, 30, Sage Publications, 1996, 79 p.

C'est en affirmant que toute recherche porte la marque de la personne qui la mène que Catherine Kohler Riessman introduit son ouvrage. Cette précaution épistémologique donne le ton à la réflexion proposée ici sur l'analyse des récits. Organisé en trois parties, le livre présente le contexte théorique de la discussion méthodologique, offre des modèles d'analyse et enfin des suggestions pratiques.

L'auteur souligne qu'il n'y a pas de règles de procédure pour analyser les récits. Elle présente ce qu'elle appelle « les trois principales approches » : le récit comme représentation de la réalité (les mots étant supposés récapituler l'expérience dans le même ordre que l'événement originel), la réalité comme un produit du récit et enfin celui-ci comme convoyeur des idéologies et intérêts. Riessman prend position et aborde les récits comme des « représentations » en soulignant que les événements décrits sont inévitablement interprétés. Selon elle, l'analyse doit chercher à comprendre comment les actions et événements passés sont reconstruits dans des récits personnels pour leur donner un sens vécu. Dans cette perspective, ils ne parlent pas d'eux-mêmes et ne présentent pas nécessairement la vérité historique : ce sont des interprétations, des points de vue à interpréter.

Reissman développe son argumentation en rappelant que les individus construisent des récits très différents sur le même événement. Elle insiste judicieusement sur le fait que la « valeur de la vérité » et la « vérité » sont deux choses différentes. C'est pourquoi la notion de « validité » doit être reconceptualisée. Par ailleurs, le texte, ou le sens véhiculé par les propos, n'est pas autonome du contexte. Le sens est fluide et contextuel, jamais fixe ni universel. Il se développe dans un processus interactif entre celui qui parle, celui qui écoute et enregistre, celui qui analyse et lit. Si le but est de rapporter la vérité (et toute la vérité!) les récits sur les récits des autres n'en sont pas moins des créations. N'ayant pas accès directement à l'expérience de l'autre, les enquêteurs doivent composer ses représentations.

Partant du principe que les propos et textes représentent des réalités partielles et sélectives, Riessman ne se place pas dans la perspective de ceux qui traitent les récits comme des unités discrètes, avec un début et une fin bien définie, détachées des discours environnants. Elle les envisage plutôt comme des événements localisés. C'est précisément parce qu'ils sont des structures productrices de sens que les récits doivent être préservés en entier, ne pas être fracturés par les enquêteurs qui doivent respecter la façon dont les narrateurs le construisent.

Les positions épistémologiques défendues ici se rapportent à une anthropologie « narrative », particulièrement développée aux États-Unis, qui laisse une place importante à la parole de l'informateur. L'intérêt principal de cette réflexion est d'insister sur le fait que le chercheur qui se place en retrait et valorise le point de vue de l'autre ne doit toutefois pas se contenter de rapporter ses paroles ; il doit

les envisager comme une production de sens gouvernée par des facteurs passés sous silence lors de l'énonciation.

Christian Ghasarian
Les Alludes
Route de Saint-Barthélémy
83690 Salernes
France

Joël CANDAU, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » n° 3160, 1996, 128 p.

La notion de *mémoire collective* est un de ces termes-monument bien enracinés, comme le prouve une tradition datant de Maurice Halbwachs. Des historiens (J. Le Goff ou P. Nora) et des anthropologues (R. Bastide, F. Zonabend, L. Assier-Andrieu) lui attribuent une importance fondamentale en en faisant le moteur de la transmission dans les sociétés. Candau, lui, préfère la prudence, considérant le concept indûment réifié. Il croit plutôt que :

> La seule chose que les membres d'un groupe ou d'une société partagent réellement, c'est ce qu'ils ont oublié de leur passé commun. La mémoire collective est sans doute davantage la somme des oublis que la somme des souvenirs car ceux-ci sont avant tout et essentiellement le résultat d'une élaboration individuelle alors que ceux-là ont en commun précisement le fait d'avoir été oubliés. La société se trouve donc rassemblée moins par ses souvenirs que par ses oublis. (p. 64)

Se référant à l'œuvre de Halbwachs (et à ses deux plus populaires ouvrages), Candau refuse d'accorder à la mémoire collective un statut supérieur à celui de *cadres sociaux de la mémoire*, dont les bases théoriques sont assurément plus solides. Davantage une « rhétorique du communautaire » dont la force expressive l'emporte sur l'explication du réel, la mémoire collective est une idée à haute teneur émotive, difficilement rationalisable. En somme, écrit l'auteur, « on serait tenté de dire que cette notion est plus poétique que théorique » (p. 68).

Il faut bien reconnaître, toutefois, une politisation à caractère souvent dramatique de cette mémoire collective, comme le prouve l'engouement mémoriel dans les sociétés contemporaines. Ainsi, les mémoires dans la société sont multiples et diverses : « hiérarchisées, officielles ou souterraines, [...] occultées, injuriées, éclatées, délitées, blessées, mutilées, à la dérive ou naufragées » (p. 72). Les innombrables mémoriaux, plaques, événements commémorés traversent la vie quotidienne (en France, en tout cas, ceci est plus que manifeste). Légitimes très souvent, ces mémoires collectives ne s'en trouvent pas moins en concurrence les unes les autres, en proie à une certaine balkanisation. Parmi les divers usages sociaux de la mémoire il se peut que l'on assiste à la « falsification orwellienne de la mémoire », ou que l'on soit confronté à ce que Todorov a appelé « les abus de la mémoire ». D'autre part, Candau n'oublie pas d'insister sur l'oubli, l'amnésie collective en tant que stratégie fonctionnelle — si bien relevée d'ailleurs dans les travaux de Nicole Loraux.